



## BALISES D'INSCRIPTION DE L'HORAIRE

### TEMPS ALLOUÉ

- Période de confection d'au moins 2 mois
- Délai de confection d'horaire par les équipes de soins de 3 semaines
- Affichage officiel de l'horaire 2 semaines d'avance

### SERA INSCRIT À VOTRE HORAIRE

- Toute absence de plus d'une semaine  
*Par ex. : semaine de vacances, congé de maternité, etc.*

### INDIVIDUELLEMENT, CHACUN DEVRA INSCRIRE

- Ses journées de travail souhaitées\*  
*En respect des caractéristiques de votre poste et disponibilité (quart et nombre de jours)*
- Ses demandes de congé  
*Possibilité d'indiquer une journée par 2 semaines comme congé « indispensable »*
- Prendre connaissance des quotas (requis)  
*Y a-t-il des journées avec des présences en trop et d'autres avec des manques?*

ven.
03
c

\*Si vous n'inscrivez pas de préférence, votre horaire sera fait en fonction des besoins de votre département tout en respectant votre fin de semaine de travail et le quart de travail de votre poste;

### EN ÉQUIPE

- Participer à la période d'échange (caucus) avec le gestionnaire
- Voir comment chacun pourrait y contribuer
- Proposer des solutions, alternatives, échanges

Votre chef de service devra	Votre technicien horaire devra
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier la période d'échange</li> <li>• S'assurer d'une couverture du service optimal en nombre et en expertise</li> <li>• Proposer des solutions, alternatives, échanges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous accompagner dans l'inscription de votre horaire</li> <li>• Accompagner le gestionnaire dans l'analyse de l'horaire</li> <li>• Proposer des solutions, alternatives, échanges</li> </ul>

